

CALENDRIER AGRICOLE DE GRANDE SAISON ET CONTRE SAISON SUR RIZIERES A MAUVAISE MAITRISE DE L'EAU (RMME) SELON LES DIRECTIVES TECHNIQUES DU MODELE INTEGRE DE RIZICULTURE RESILIENTE (MIRR) AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PREALABLE: Le suivi des prévisions météorologiques, est obligatoire, car l'irrigation est aléatoire sur RMME: les rizières à mauvaise maîtrise de l'eau dépendent uniquement des pluies

Préalable: RMME	GRANDE SAISON				CONTRE SAISON		
DESIGNATIONS	CULTURE DE RIZ					PAS DE RIZ DE CONTRE SAISON	
SEMIS DIRECT AMELIORE à sec en poquet ligne	En SDA (Semis Direct Amélioré) : VIVEMENT RECOMMANDE SI-NON C’EST OBLIGATOIRE					MIRR RECOMMANDE: 1. LES ROTATIONS RIZ – LEGUMES EN CONTRE SAISON	
	avec utilisation des variétés de riz à cycle court OBLIGATOIRE comme MADIKATRA (X 1648) et ou autres variétés à cycle court selon les choix des riziculteurs					   	
	SEMIS PRECOCE : AU PLUS TARD UNE SEMAINE APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		SEMIS NORMAL : 20 jours APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		SEMIS TARDIF : DERNIERE DATE LIMITE DE SEMIS DIRECT AU PLUS TARD 60 JOURS APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		
Epandage de fumure organique (COMPOST)	Recommandation : Avant le labour Epandage de compost avant l’affinage si ce n’est pas fait avant le labour					2. LA CULTURE DE VESCE	
	 						
Travaux de préparation des sols NUS.	Déchaumage	Un mois avant l’arrivée des pluies (Suivre les prévisions météorologiques)				Tout de suite après la récolte du riz de la grande saison Avant le labour pour la pratique des rotations riz et légumes	
	Labour	1. Labour en fin de cycle ou labour d’arrière saison (LAS) : après les récoltes de riz de grande saison	2. Labour en début du cycle : tout de suite après les tombées des premières pluies	Idem-	Idem-	Labour en fin de cycle ou labour d’arrière saison (LAS) : tout de suite après la récolte de la première culture de riz (recommandé) et parcelle laissée en jachère pendant la contre saison	Labour tout de suite après la récolte du riz de la grande saison en vue de pratique de rotation riz légumes et ou de semis de vesce. Pour la première fois sur la parcelle.
	Affinage	1. Tout de suite après les premières tombées des pluies	2. Tout de suite après le labour de la parcelle.	Idem -	Idem-	Parcelle laissée en jachère: PAS D’AFFINAGE	Si Parcelle va être cultivée en légumes pendant la contre saison: Affinage de la parcelle tout de suite après le labour
Travaux de préparation des sols couverts par une biomasse de plante de couverture comme ‘la vesce’ sur RMME.	Labour	Avec une bonne biomasse, biomasse bien épaisse c'est-à-dire sol bien couvert par la biomasse: PAS DE LABOUR - IL SUFFIT DE PREPARER LE TAPIS DE VESCE UN MOIS AVANT LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES , POUR UN SEMIS DIRECT A SEC.				Pour la première année de culture vesce: Deux choix: • Labour et affinage de la parcelle tout de suite après la récolte avant le semis de la vesce • Si parcelle déjà cultivée par la vesce l’année, précédente, pas de labour, les plants de vesce repoussent tous seuls ou faire de garnissage si repousse des plants faible.	
							
SEMIS DE VESCE SUR LA PARCELLE RMME	PAS DE SEMIS DE VESCE PENDANT LA GRANDE SAISON					1. Semis de vesce tout de suite après labour et affinage de sol en semis direct si parcelle n’a jamais été cultivée en vesce. 2. Semis des graines de vesce à faire pendant que le riz est au stade maturation quand la parcelle est encore humide. 3. Laisser les plants de vesce repousser sur la parcelle si parcelle déjà cultivée en vesce l’année précédente. On peut y ressemer des graines de vesce si la repousse de vesce est faible.	
SEMIS DIRECT DU RIZ	DATE 1: AU PLUS TARD UNE SEMAINE APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		DATE 2: 20 jours APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		DATE 3: DERNIERE DATE DE SEMIS DIRECT AU PLUS TARD 60 JOURS APRES LES PREMIERES TOMBEES DES PLUIES		
Entretien des cultures	TRAITEMENT DE SEMENCES: Obligatoire avant semis de graines de riz pour lutter contre les insectes terricoles SARCLAGES (MANUEL, MECANIQUE) : Obligatoire au plus tard avant 30 jours après semis: Premier sarclage très précoce, dès 20 à 30 jours après la levéeA refaire par la suite si besoins 2 ou 3 fois.					Sarclage de la culture de vesce selon l’état d’enherbement des parcelles. Traitement contre les insectes ravageurs au stade floraison de la culture de vesce.	
Apport fumure de fonds	Au moment de repiquage		(DAP : 100kg/ha et/ou NPK : 200 kg/ha): apport au moment du semis, épandage généralisé ou localisé				
Apport d’urée	100 kg à l’hectare en deux apports: - Premier apport: 50 kg en couverture au stade tallage (après le premier sarclage soit 20—30 jours après semis) - Deuxième apport: Juste avant le stade montaison (début montaison)					Apport d’urée: 50 kg à l’hectare si nécessaire pour la première année pendant le stade végétatif de la vesce.	
Récolte							
RENDEMENT A LA RECOLTE	Semis précoce et ou normale à la date 1: Meilleur le plus élevé parmi les trois dates		Semis normal à la date 2: Rendement élevé mais inférieur à celui de la date 1		Semis tardif à la date 3 Rendement inférieur à ceux des dates 1 et 2: presque la moitié de ceux obtenus avec semis précoce ou semis normal		
						Récolte des graines de vesce: lorsque les gousses sont bien mûres (à partir de six mois de végétation).	